

DOI: 10.17951/en.2019.4.21-37

---

ANNALES  
UNIVERSITATIS MARIAE CURIE-SKŁODOWSKA  
LUBLIN – POLONIA

VOL. IV

SECTIO N

2019

---

*Andrianasy Angelo Djistera*

Université de Toamasina, Madagascar

ORCID: <https://orcid.org/0000-0001-7118-8213>

[angelo.djistera@yahoo.fr](mailto:angelo.djistera@yahoo.fr)

## Évolution et enjeux de l'enseignement supérieur à Madagascar

### Ewolucja i wyzwania szkolnictwa wyższego na Madagaskarze

**Résumé :** L'objet du présent article est de contribuer à la réflexion sur le développement et le rôle de l'enseignement supérieur en Afrique. Nous étudions l'évolution du nombre total d'étudiants dans les universités publiques à Madagascar depuis le début des années 1960, période pendant laquelle des établissements d'enseignement supérieur ont acquis le statut universitaire. Les statistiques révèlent globalement une expansion des effectifs. La massification dans les établissements universitaires s'explique par des facteurs politiques, démographiques, sociologiques et économiques. Cette étude examine également les effets de l'augmentation en nombre des étudiants dans le pays. Elle agit négativement sur la qualité des formations. L'enseignement supérieur public joue un rôle déterminant dans l'insertion professionnelle des jeunes. En effet, il participe à la formation des ressources humaines dont l'économie nationale a besoin. En accroissant le niveau moyen d'éducation et de qualification de la population, les universités peuvent enfin constituer un outil pour favoriser le développement économique et social.

**Mots-clés :** développement ; éducation ; Madagascar ; ressources humaines ; université

## INTRODUCTION

L'éducation joue un rôle essentiel dans tous les pays et ce, quel que soit leur niveau de développement. Selon van Tilburg (2002, p. 17), elle a globalement une triple finalité : « préserver la culture par la transmission des savoirs, adapter les jeunes aux besoins sociétaux, et transformer la société ».

L'enseignement supérieur constitue un instrument important de la production et de la transmission des connaissances dans un pays. Il contribue également à la formation des ressources humaines. Il joue ainsi un rôle important dans le développement économique et social d'un pays et constitue un facteur essentiel de sa compétitivité. Les historiens soulignent notamment que l'éducation est de longue date une variable instrumentale contrôlée par l'Etat dans un objectif de croissance (Darreau, 2003, p. 163). Dans une société caractérisée par la mondialisation et le développement de l'économie fondée sur le savoir, l'importance de l'enseignement supérieur ne peut qu'augmenter.

Madagascar fait partie des premiers pays africains à s'être dotés d'une institution d'enseignement supérieur. Le premier établissement dispensant un enseignement supérieur dans le pays a été mis en place par le Général Gallieni : l'arrêté du 11 décembre 1896 a créé une école de médecine et de pharmacie, plus connue sous le nom de l'École de Befelatanana (Fabre, 1962, p. 303). Un embryon d'enseignement supérieur a existé depuis longtemps, mais il ne verra le jour sous la forme d'une université nationale qu'après l'indépendance. L'Université de Madagascar a été créée au début des années 1960<sup>1</sup>.

Cet article a pour objet d'analyser l'évolution des effectifs dans l'enseignement universitaire public malgache depuis sa création. La première section traite les effectifs d'étudiants. La deuxième examine les principaux facteurs expliquant les évolutions du nombre d'étudiants. La troisième analyse la relation entre la massification et la qualité de l'éducation supérieure. La dernière section est enfin consacrée à la place des universités publiques dans la société malgache.

## L'ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES

Financée par la France et dirigée par des universitaires français, l'Université Charles de Gaulle d'Antananarivo est née en 1960. Comme Fabre (1962, p. 2) l'a noté, les relations universitaires entre la France et Madagascar ont été

---

<sup>1</sup> L'Université de Madagascar a été instituée par décret du Président de la République du 14 juillet 1961 selon Fabre (1962, p. 303).

réglementées dans une convention de coopération en date du 27 juin 1960. Le nombre d'étudiants ne représente au départ que 720 individus, dont 480 Malgaches (Cabanes, 2001, p. 7).

Les universités de Madagascar connaissent une forte progression des effectifs d'étudiants. Le tableau n° 1 met en évidence globalement l'expansion de l'enseignement universitaire à Madagascar. Le nombre d'étudiants inscrits à l'université a littéralement explosé : alors qu'on ne comptait que 1.028 étudiants en 1962, ils étaient 57.382 en 2010.

Tableau 1. Évolution des effectifs des étudiants et des enseignants dans les universités publiques malgaches

| Année | Nombre d'étudiants | Nombre d'enseignants | Taux d'encadrement |
|-------|--------------------|----------------------|--------------------|
| 1962  | 1 028              | 70                   | 14,69              |
| 1969  | 4 250              | 249                  | 17,07              |
| 1975  | 8 385              | 385                  | 21,78              |
| 1980  | 22 632             | 451                  | 50,18              |
| 1985  | 38 310             | 773                  | 49,56              |
| 1989  | 42 226             | 818                  | 51,62              |
| 1995  | 21 997             | 921                  | 23,88              |
| 2000  | 22 166             | 920                  | 24,09              |
| 2001  | 21 586             | 921                  | 23,44              |
| 2002  | 22 587             | 894                  | 25,26              |
| 2003  | 26 315             | 897                  | 29,34              |
| 2004  | 31 675             | 901                  | 35,16              |
| 2005  | 34 746             | 895                  | 38,82              |
| 2006  | 39 078             | 919                  | 42,52              |
| 2007  | 42 353             | 988                  | 42,87              |
| 2008  | 42 058             | 1 052                | 39,98              |
| 2009  | 44 318             | 1 058                | 41,89              |
| 2010  | 47 893             | ...                  | ...                |

\* rapport entre le nombre d'étudiants sur celui des enseignants

Source : Cabanes (2001), Horace (1990), Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Tedga (1988). Calculs de l'auteur.

Pendant les années 1970 et 1980, le nombre d'étudiants dans les établissements universitaires de la Grande Île a connu une forte augmentation, passant de 4.250 et 1969 à 42.226 en 1989. Selon Cabanes (2001, p. 7) : « Moteur du sursaut nationaliste de 1972, survoltée par ses visées conjointes d'indépendance et de démocratisation, elle est rapidement prise dans la spirale incontrôlée de la massification : elle ouvre très largement ses portes durant les deux décennies de 1970 à 1990 ».

Cependant, nous constatons une réduction des inscriptions dans les établissements universitaires publics pendant la décennie 1990. Les universités ont

refermé brutalement leurs portes<sup>2</sup>. Le nombre d'étudiants est notamment passé de 37.046 en 1990 à 21.363 en 1999. Cette tendance a conduit à une certaine stabilisation des effectifs, mais ils ont évolué à nouveau à la hausse au début des années 2000. Le nombre total des étudiants inscrits dans ces institutions en 2014 s'élevait à 66.727 selon les données du Service statistique du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

L'analyse approfondie de la situation des effectifs de l'enseignement supérieur met en évidence une évolution différente selon les filières. Le nombre d'étudiants est particulièrement important dans les départements de sciences économiques et de gestion.

L'importance de l'augmentation en nombre des étudiants mérite d'être relativisée puisque le nombre de jeunes inscrits rapporté à la population en âge d'être scolarisée est faible. Bashir (2008, p. 3) note qu'au cours de l'année universitaire 2006\2007 : « seuls 2% des élèves en âge d'aller à l'université sont inscrits dans les universités – un des taux les plus faible au monde. » Le taux de scolarisation au niveau supérieur a progressé, mais demeure faible, 4,8% en 2016, selon les chiffres de l'Institut de statistique de l'UNESCO (<http://uis.unesco.org/fr/country/mg>).

## LES FACTEURS DE LA VARIATION DES EFFECTIFS

L'évolution des effectifs dans les universités publiques de la Grande Île est déterminée par plusieurs facteurs. Nous en identifions ici trois grandes catégories : les facteurs politiques, les facteurs socio-démographiques et les facteurs économiques.

### 1. L'environnement politique

Comme dans la plupart des pays africains, l'environnement politique a joué un rôle majeur dans le développement du secteur éducatif au cours de la période qui a suivi l'indépendance de Madagascar. Compte tenu de la faiblesse et du retard en matière d'éducation à cette époque-là, l'extension du système éducatif apparaît comme essentielle pour le nouveau gouvernement indépendant. Mungala (2003, p. 3) a également souligné que le système éducatif malgache s'est limité à préparer des cadres subalternes à ce moment-là et les leaders politiques se sont heurtés à un manque de cadres à l'avènement de l'indépendance. L'éducation nationale aura ainsi comme objectif principal de « poursuivre une scolarisation tous azimuts ».

La naissance et le développement de l'enseignement supérieur en Afrique sont également liés, selon Quenum (2008, p. 20–22), à la volonté de contrôler

---

<sup>2</sup> Voir également Cabanes (2001, p. 7) et Gaillard et Gaillard (2009, p. 37).

localement le rythme de la formation des cadres supérieurs. L'accroissement des effectifs s'explique d'abord par la détermination de l'État à développer la scolarisation, celle-ci étant considérée comme l'outil privilégié du développement économique, ensuite par la libération de la demande en matière d'éducation que la France a eu tendance à freiner.

## 2. Les facteurs démographiques et sociaux

La progression des inscriptions dans les universités publiques malgaches est également liée à une double pression démographique et scolaire. Les statistiques sur les évolutions de la population et des élèves dans l'enseignement primaire et secondaire sont données dans le tableau 2.

Tableau 2. Évolution de la population et des effectifs dans l'enseignement secondaire

| Année | Population | Effectifs scolaires. Public et privé. Tous programmes |            |
|-------|------------|---|------------|
|       |            | Primaire  | Secondaire |
| 1961  | 5 225 938  | 458 000   | 33 143     |
| 1971  | 6 722 723  | 938 015   | 113 270    |
| 1981  | 8 828 917  | 1 597 596   | 233 578    |
| 1991  | 11 614 758 | 1 512 322   | 348 922    |
| 2001  | 15 729 518 | 2 208 321   | 382 474*   |
| 2009  | 19 625 030 | 4 323 981   | 1 022 464  |

\* enseignement général

Source : Instituts de statistique de l'UNESCO, Perspective monde (Université de Sherbrooke), Sauvy (1962). Calculs de l'auteur.

La population malgache a fortement augmenté, passant de 5.102.813 en 1960 à 20.713.819 en 2010 selon les chiffres de la Banque mondiale. Comme dans la plupart des pays à faibles revenus, la population de la Grande Île connaît un taux de variation élevé<sup>3</sup>. La deuxième colonne du tableau 2 souligne bien l'importance de la croissance démographique depuis l'indépendance.

Les effectifs dans les établissements scolaires à Madagascar ont explosé depuis l'indépendance. Le tableau 2 illustre bien cette situation. En effet, nous observons un accroissement du nombre des scolarisés aussi bien dans le primaire que dans le secondaire.

Bien qu'ayant accompli un progrès réel du point de vue quantitatif, les écoles, les collèges et les lycées restent confrontés à un certain nombre de défis relatifs à l'amélioration de la qualité des enseignements : investissement en matière

<sup>3</sup> Voir Banque mondiale (2008) et Ministère de l'éducation nationale (2008).

d'infrastructures (construction de salles), acquisitions d'outils pédagogiques, renouvellement des programmes et recrutement d'enseignants qualifiés, surtout dans les zones rurales.

La Banque mondiale (2001, p. 6) souligne également qu'il faut :

- réduire les redoublements<sup>4</sup> ;
- donner une meilleure formation aux élèves en fournissant les moyens nécessaires ;
- répartir équitablement les enseignants entre différents établissements ;
- améliorer la qualité de l'enseignement aussi bien dans le primaire que dans le secondaire.

L'augmentation en nombre des jeunes ayant terminé leur scolarité avec succès dans les deux cycles ne peut qu'accroître la pression pour l'accès au niveau supérieur.

Le tableau 3 montre également une tendance à la hausse du nombre de bacheliers. La progression du nombre de bacheliers, malgré des examens assez sélectifs (en particulier dans les filières scientifiques), et l'aspiration de plus en plus forte à poursuivre les études ont engendré une augmentation importante des effectifs d'étudiants au niveau de l'enseignement supérieur. Il semble que le baccalauréat est rendu plus accessible et ce diplôme permet de s'inscrire dans la plupart des établissements d'enseignement supérieur.

Tableau 3. Évolution des effectifs des inscrits et admis au baccalauréat

| Année | Inscrits au baccalauréat | Admis au baccalauréat | Taux de réussite (en pourcentage) |
|-------|--------------------------|-----------------------|-----------------------------------|
| 1999  | 36 876                   | 12 547                | 34,0                              |
| 2000  | 38 777                   | 12 587                | 32,5                              |
| 2001  | 40 231                   | 12 588                | 31,3                              |
| 2002  | 45 406                   | 16 878                | 37,2                              |
| 2003  | 46 962                   | 19 087                | 40,6                              |
| 2004  | 50 933                   | 16 971                | 33,3                              |
| 2005  | 56 951                   | 25 049                | 44,0                              |
| 2006  | 60 522                   | 25 114                | 41,5                              |
| 2007  | 68 884                   | 26 786                | 38,9                              |
| 2008  | 76 782                   | 33 524                | 43,7                              |
| 2009  | 84 593                   | 35 026                | 41,4                              |
| 2010  | 97 984                   | 46 286                | 47,2                              |

Source : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, calculs de l'auteur.

<sup>4</sup> De l'ordre de 30% tous niveaux confondus, les taux de redoublements sont parmi les plus élevés au monde à Madagascar (Banque mondiale, 2001, p. 7). Pourtant, source de gaspillage, les redoublements n'améliorent pas forcément les performances des élèves. Au contraire, il favorise les abandons.

Notons qu'il existe un faible niveau de sélection à l'entrée de l'université. La sélection se limite à l'orientation dans différentes facultés en fonction du type de baccalauréat, mais tous les titulaires d'un baccalauréat peuvent généralement s'inscrire à l'université.

L'analyse du Pôle de Dakar (2008) confirme l'incidence de la dynamique de flux dans l'augmentation du nombre d'étudiants à Madagascar. En effet, selon le Pôle d'analyse sectorielle en éducation (Pôle de Dakar, 2008), avec un nombre de plus en plus important d'élèves sortant du primaire et du secondaire, les enseignements pré-universitaires se sont développés à un rythme élevé ces dernières années, induisant un accroissement de la demande d'enseignement supérieur.

Le désir des jeunes de faire de longues études peut s'expliquer également par le souhait d'acquérir davantage de connaissances, mais surtout pour accroître leur chance de trouver du travail et de se protéger du chômage. Il est donc opportun d'analyser les déterminants économiques de la variation du nombre total d'étudiants dans les universités.

### 3. Les facteurs économiques

L'environnement économique et l'importance des ressources allouées à l'éducation agissent sur la situation des effectifs d'étudiants. Par exemple, la baisse des effectifs au cours de la décennie 1990 est due au manque de financement. En effet, selon une étude de la Banque mondiale (2001, p. 1) : « Au cours de la première moitié des années 90, les dépenses publiques d'éducation, exprimées en pourcentage du PIB, ont diminué de plus de 40%, cette forte baisse ayant coïncidé avec l'augmentation considérable du service de la dette publique ». Toutefois, malgré le manque de ressources, les effectifs des étudiants inscrits dans les universités publiques malgaches sont repartis à la hausse. Il est difficile de limiter le nombre des étudiants. En effet, les autorités peuvent difficilement réformer l'enseignement supérieur aux fins de stabiliser les effectifs contre la volonté d'une grande partie de la population. Il serait risqué de restreindre le nombre d'étudiants dans un pays où l'idée que l'université est ouverte à tous est ancrée. Remettre en cause la facilité d'accès aux universités publiques inciterait à la révolte. Les parents malgaches réagiraient violemment contre les décisions de refus d'inscription de leurs enfants, mais ils se soucieraient peu des effets néfastes de la démocratisation et de la surcharge des salles sur la qualité de l'enseignement.

Enfin, la certitude d'obtenir des bourses d'études à l'université joue un rôle non négligeable dans l'accroissement des effectifs. Bashir (2008, p. 58) a souligné destinées théoriquement à aider les étudiants les plus défavorisés, les bourses sont devenues un droit en pratique. L'obtention du baccalauréat et l'inscription dans une

université donnent droit d'accès d'une manière automatique à des bourses d'études en général<sup>5</sup>. Elles permettent notamment d'aider les jeunes dont les familles ne disposent pas de revenus suffisants pour financer les études.

## LA MASSIFICATION ET LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT

L'accroissement des effectifs d'étudiants dans les universités est nécessaire dans un pays où le niveau d'éducation demeure faible. En 2010, la durée moyenne de scolarisation est de 5,2 années à Madagascar alors qu'elle est de 7,2 années à l'Île Maurice selon les données fournies dans le rapport du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en 2010<sup>6</sup>. Par ailleurs, le taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur malgache est faible : le taux brut et le taux net de scolarisation ne sont respectivement que 1,9% et 1,1% en 2010 (Ministère de l'économie et de l'industrie, 2011a).

Quel est de la massification sur la qualité du système universitaire ? Cette question est d'ailleurs plus pertinente dans un pays où les infrastructures éducatives sont insuffisantes : capacités d'accueil très limitées (salles de cours, de travaux dirigés et de travaux pratiques), bibliothèques insuffisantes et faiblement équipées, etc.

La forte croissance des effectifs dans les universités malgaches influe sur la qualité des formations et le niveau des étudiants. Laisser croître les effectifs dans les universités au-delà d'un certain niveau expose le système au risque de baisse de la qualité (accroissement des taux de redoublement et d'abandon) d'autant qu'il est caractérisé par des conditions d'encadrement peu satisfaisantes. Le taux moyen de redoublement dans les universités publiques malgaches est ainsi de l'ordre de 20% à la fin des années 1990 (Pôle de Dakar, 2008).

L'étude du taux d'encadrement, qui représente le rapport entre le nombre des enseignants permanents et celui des étudiants dans les universités, donne en plus des informations sur la qualité du système universitaire malgache. En effet, étant un indicateur relatif aux ressources en matière d'enseignants mis à la disposition des universités, ce ratio donne une information globale sur l'effort effectué en matière d'encadrement dans le pays. Le tableau 1 révèle que les taux d'encadrement sont généralement faibles dans les universités malgaches.

---

<sup>5</sup> En 2010, sur 47.893 étudiants inscrits (toutes nationalités confondues des Universités) 39.818 sont boursiers.

<sup>6</sup> À titre de comparaison, le rapport montre également que la durée moyenne de scolarisation des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) représente en moyenne 11,4 années en 2010.



Il convient de noter qu'il y a une forte baisse du ratio enseignants/étudiants en 1980. Il est passé de 7,32% en 1978 à 1,99% en 1980<sup>7</sup>. En admettant que le « cours magistral » est le mode de transmission de connaissances généralement utilisé mais le moins efficace (Sveiby, 2000, p. 86), l'existence d'un nombre important et croissant d'étudiants dans les amphithéâtres, en particulier dans les facultés de Droit, d'Économie et de Gestion de Madagascar, ne peut qu'apporter une dégradation des résultats universitaires.

Ensuite, la baisse du nombre des étudiants au cours de la décennie 1990 n'engendre pas une amélioration des conditions de travail, avec la contrainte des Programmes d'Ajustement Structurel proposés par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Quenum (2008, p. 26) a également noté qu'au début des années 90, c'est plutôt sous la contrainte de l'ajustement structurel que les ressources destinées à l'éducation ont été revues et réduites. Et devant le choix des bailleurs de fonds en faveur de l'éducation de base, l'alternative consiste à réduire les financements consacrés à l'enseignement supérieur selon Roubaud (1999, p. 95).

Par ailleurs, la recherche est une autre activité importante dans le monde universitaire. Grâce à elle les enseignants chercheurs améliorent leur travail et contribuent à l'enrichissement de leur discipline. Toutefois, compte tenu du nombre considérable d'étudiants, les enseignants des universités publiques malgaches se consacrent essentiellement à l'enseignement au détriment de l'activité de recherche. Cabanes (2001, p. 8) a également indiqué que les enseignants s'adonnent à la recherche de manière très irrégulière. Face à l'augmentation des effectifs, les enseignants sont obligés d'effectuer essentiellement des tâches pédagogiques (et administratives). L'auteur a également noté « Ils ne reprendront pied dans la recherche (et non pas tous, loin de là) que peu à peu lorsque le mouvement inverse se déploie, et lentement, parce que la recherche n'est pas (plus ?) dans la culture de l'institution, et parce que manquent les financements. Cette dernière raison peut expliquer les itinéraires de dispersion dans des tâches d'expertise diverses. De toute manière, l'Université a été peu portée dès le départ à se confronter aux questions du développement du pays; elle ne les mettra sur son agenda que parcimonieusement, en quelques secteurs. Le souci est mineur pour elle, comme pour sa tutelle » (Cabanes, 2001, p. 8).

En poursuivant l'analyse, nous trouvons que l'augmentation des effectifs dans les universités publiques malgaches engendre une certaine dévalorisation des diplômes délivrés par ces institutions, notamment dans les Sciences humaines et sociales. L'augmentation du nombre de diplômés conduit au phénomène de

---

<sup>7</sup> Cabanes (2001) a également indiqué que les taux d'encadrement ont connu de fortes baisses au début des années 1980.

déclassement d'un certain nombre de diplômés. Pour expliquer ce phénomène mis en évidence par de nombreux sociologues, Fournier (2011, p. 409) a pris l'exemple de la licence en France. En effet, au début de la décennie 1970, 70% des titulaires d'une licence devenaient cadres alors qu'ils sont un tiers aujourd'hui. À Madagascar, beaucoup de diplômés de niveau bac plus 3 des universités, particulièrement dans les filières Sciences humaines et sociales, se résignent à travailler comme simples employés, à exercer des petits boulots ou bien ils doivent se résoudre à effectuer des stages là où on les accepte. En plus de ces impacts négatifs de l'inflation de la population estudiantine (déclassement et dévalorisation des diplômés), un grand nombre d'étudiants diplômés des universités publiques se retrouvent sans emploi.

Dans ce contexte, il convient de se demander parfois si l'accroissement des diplômés en nombre dans l'enseignement supérieur permet de se protéger contre le chômage et de favoriser le développement économique et social du pays.

## L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE PUBLIC ET L'ÉCONOMIE NATIONALE

Le monde universitaire subit de nos jours des critiques selon lesquelles il ne répond pas adéquatement aux besoins de la société (Masinda, 2006, p. 58), alors que l'enseignement supérieur peut jouer un rôle majeur dans la modernisation et le développement d'un pays. Il permet de former des individus qualifiés capables de s'insérer dans la vie active et d'anticiper les besoins du pays en matière d'expertise intellectuelle et technologique.

### **1. L'insertion professionnelle des jeunes issus des universités publiques**

Il est important d'étudier la relation entre le marché du travail et les universités publiques.

En 1976, Archer a déjà noté un des problèmes majeurs du marché de l'emploi qui demeure important à notre époque : « Le manque de débouchés a aiguïté la concurrence, forçant les étudiants à s'engager dans une course aux diplômes de plus en plus inutiles. Cette compétition a eu pour effet d'augmenter le nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur et de prolonger la durée de leurs études » (*Madagascar depuis 1972 : la marche d'une révolution*, p. 50). Malgré les difficultés, les parents font le maximum d'efforts pour soutenir leurs enfants durant la vie universitaire, pour leur garantir une place et une réussite tant dans le monde universitaire que professionnel. Par contre, le gouvernement s'interroge parfois sur l'importance des dépenses publiques pour l'enseignement supérieur, mais hésite

à restreindre l'accès à l'université pour éviter les problèmes d'ordre politique que cela pourrait provoquer.

Dans la plupart des pays, le diplôme ne constitue pas toujours un élément permettant de se prémunir contre le chômage. Les jeunes ont de plus en plus de mal à trouver un emploi correspondant à leur niveau de qualification.

Le tableau 4 révèle une relation paradoxale entre le niveau d'instruction et l'insertion sur le marché du travail : les individus ayant un niveau d'instruction plus élevé semblent avoir plus de difficulté à trouver un emploi. En effet, les statistiques montrent que le taux de chômage tend à augmenter avec le niveau d'études à Madagascar. Ce phénomène s'explique surtout par le faible développement, voire par l'inexistence d'un système de prestations sociales au profit des actifs non occupés (Ministère de l'État chargé de l'économie et de l'industrie, 2011b). Le chômage touche environ 3% des actifs qui n'ont pas été à l'école, et 8% de ceux qui ont déclaré avoir effectué des études supérieures. Par ailleurs, le chômage affecte davantage les femmes (plus de 12%) que les hommes (moins de 5%).

Tableau 4. Taux de chômage par niveau de scolarisation et par genre en 2010

|                  | Masculin | Féminin | Ensemble |
|------------------|----------|---------|----------|
| Sans instruction | 1,6      | 3,9     | 2,9      |
| Primaire         | 3,1      | 4,6     | 3,8      |
| Secondaire       | 4,6      | 7,0     | 5,7      |
| Supérieur        | 4,8      | 12,5    | 8,0      |
| Ensemble         | 2,9      | 4,8     | 3,8      |

Source : Ministère de l'État chargé de l'économie et de l'industrie (2011b).

Notons que les diplômés des Instituts supérieurs privés réussissent visiblement mieux que ceux des universités publiques. Même s'il est difficile de juger et de comparer les niveaux d'enseignement, compte tenu du niveau d'encadrement et du taux de réussite, force est de constater que le niveau des jeunes issus des établissements supérieurs privés est plus élevé. En tout cas, les entreprises déclarent souvent qu'il est difficile d'identifier et de dénicher les meilleurs candidats, mais qu'elles privilégient le recrutement des jeunes issus de l'enseignement supérieur privé. Dans le même ordre d'idées, la théorie du signal de Spence (1973, p. 358) considère que le système éducatif produit des critères de sélection à l'intention des employeurs. Le diplôme permet de signaler aux employeurs potentiels les compétences et les qualifications qu'ils ne peuvent observer autrement. Par ailleurs, face aux difficultés d'évaluation des capacités individuelles à l'embauche, la qualité de l'établissement qui délivre un diplôme constitue un indice particulier des potentialités du candidat pour l'employeur.

## 2. La performance économique et l'expansion de l'enseignement universitaire

L'enseignement supérieur est généralement considéré comme un élément essentiel de la productivité et du développement économique. Dans quelle mesure les universités publiques peuvent jouer un rôle dans le développement de l'économie et la réduction de la pauvreté ?

L'accroissement des effectifs dans les universités de Madagascar devrait conduire à une augmentation du nombre de diplômés issus de l'enseignement supérieur ainsi que du niveau global d'éducation de la population.

Dans le même ordre d'idées, Reynaud (1964, p. 83) a noté que les pays en développement doivent avoir largement recours à l'enseignement de degré élevé, de niveau universitaire, afin de constituer aussi rapidement que possible des élites et des cadres. L'auteur ajoute que « si on ne peut pas tout entreprendre à la fois en matière d'enseignement, il est plus efficace de commencer « par le haut » que « par le bas ». Les cadres constitués permettront une lutte efficace contre l'analphabétisme ».

La littérature sur la croissance a beaucoup étudié la relation entre l'éducation et la croissance économique (Lucas, 1988 ; Darreau, 2003 ; Aghion et Cohen, 2004, p. 14–34). Elle peut ainsi aider à mieux comprendre la place de l'enseignement supérieur dans le développement économique et social.

L'analyse de la corrélation entre le taux d'éducation de la main-d'œuvre et la dynamique économique révèle l'existence de cas différents : les pays pauvres ont intérêt à augmenter leur niveau d'éducation pour se développer, mais il faut ensuite considérer un effet de seuil selon lequel les besoins en personnes diplômées n'augmentent pas indéfiniment (Duru-Bellat, 2011, p. 410). De plus, l'accroissement des effectifs dans l'enseignement universitaire semble utile afin de pouvoir augmenter les taux d'encadrement dans le système éducatif. Toutefois, le secteur éducatif dans son ensemble ne peut augmenter d'une manière illimitée le niveau d'encadrement. Pigalle (1994) a notamment démontré que la relation entre l'encadrement et la croissance économique n'est pas linéaire : l'éducation a un coût et la société doit déterminer combien d'agents elle retire du système productif pour former les producteurs (Darreau, 2003, p. 163).

Selon Darreau (2003, p. 161–165), les études empiriques mettent en évidence depuis longtemps l'effet de l'éducation sur le processus de croissance. L'auteur souligne également que la relation entre les taux d'encadrement et de croissance économique est plus significative pour l'éducation de base par rapport au niveau secondaire ou supérieur. Par conséquent, il convient de favoriser l'enseignement primaire pour stimuler la croissance dans les pays en développement. Cette

conclusion ne remet pas en question l'importance de l'expansion de l'enseignement supérieur. Par ailleurs, les universités contribuent fortement au développement de l'éducation de base en formant les agents et cadres qualifiés nécessaires à l'encadrement et au développement des autres niveaux d'enseignement.

Bloom, Canning et Chan (2006, p. 19–21) ont mis en évidence plusieurs mécanismes par lesquels les universités peuvent agir sur la croissance et le développement. En formant des enseignants compétents, l'enseignement supérieur peut renforcer la qualité de l'enseignement scolaire et fournir aux diplômés du secondaire plus de perspectives de progrès économique. En formant des médecins et autres agents dans le secteur de la santé, il permet d'améliorer l'état de santé de la société, augmentant ainsi la productivité au travail. En cultivant les techniques de gouvernance et de leadership, l'Université peut donner aux pays des individus de talent, nécessaires pour créer un environnement politique favorable à la croissance économique. La mise en place des institutions (juridiques et politiques) robustes et le développement d'une culture de création tant d'emplois que d'entreprises, nécessitent notamment des savoirs avancés et des prises de décision en faveur des choix techniques plus performants et mieux adaptés. La résolution des problèmes environnementaux et l'amélioration de la sécurité contre les risques internes et externes mettent aussi l'accent sur des compétences que l'enseignement supérieur peut fournir. Compte tenu de la place prépondérante qu'elles occupent dans le pays, les universités publiques jouent un rôle crucial dans le développement économique et social de Madagascar.

Tableau 5. Taux de pauvreté absolue selon le niveau d'éducation

|      | Sans éducation | Primaire | Secondaire | Université |
|------|----------------|----------|------------|------------|
| 2001 | 85,0           | 73,6     | 49,9       | 19,1       |
| 2010 | 86,2           | 74,7     | 49,6       | 18,2       |

Source : Banque mondiale (2014).

Par ailleurs, alors que l'effet sur l'emploi semble paradoxal et ambigu, l'enseignement universitaire assure son rôle quant à la lutte contre la pauvreté selon les chiffres du Ministère de l'État chargé de l'économie et de l'industrie (2011b). Le taux de pauvreté s'est accru au niveau des parties de la population ayant au plus un niveau d'instruction primaire, alors qu'il a diminué au niveau des fractions ayant une éducation secondaire ou supérieure (tableau 5).

## CONCLUSION

Les universités publiques sont considérées comme un facteur majeur du développement économique et social à Madagascar. Toutefois, elles sont relativement peu développées malgré l'importance que le pays leur accorde. Le contexte économique et social est peu favorable à leur développement, en particulier sur le plan qualitatif. Le manque de ressources constitue un grand souci de l'enseignement supérieur public qui est confronté à des problèmes de qualité, de pertinence et d'efficacité.

L'objectif de cet article était d'analyser l'évolution des effectifs dans les universités publiques à Madagascar pour en souligner les tendances et les principaux enjeux. Le système universitaire public de la Grande Île connaît une forte croissance des effectifs d'étudiants qui accentue ses difficultés. La mise œuvre d'une stratégie orientée vers l'aspect quantitatif a confronté le système universitaire à plusieurs défis : assurer la qualité de la formation, garantir la compétitivité des diplômés sur le marché de l'emploi et soutenir la productivité à long terme du pays.

L'élargissement de l'accès à l'enseignement supérieur est important, mais il est surtout essentiel d'améliorer la qualité des universités publiques. Il est nécessaire de mettre en œuvre un certain nombre de mesures.

Sur le plan de la création et de la diffusion des connaissances, il est urgent de contrôler les effectifs en prenant en compte le taux d'encadrement et la capacité d'accueil des établissements, de fournir des ouvrages aux bibliothèques universitaires, de stimuler la recherche et de favoriser l'organisation de séminaires et de conférences.

Sur le plan de l'adaptation des universités publiques à l'économie du pays, il importe de développer des formations de cycles courts qui prennent davantage en compte la réalité du système productif et d'améliorer la qualité et la pertinence des programmes. Ces derniers devraient préparer les étudiants aux besoins du marché du travail.

En ce qui concerne la gestion des universités, il convient d'optimiser l'allocation des ressources. Les dirigeants universitaires devraient mettre en place un système rigoureux de contrôle des coûts et améliorer la gestion des ressources humaines dans les établissements d'enseignement supérieur.

Il faut augmenter les salaires des personnels universitaires pour favoriser leurs implications dans le développement de leur institution et l'intégration de ressources humaines de qualité.

Cependant, les différentes mesures visant l'amélioration de la performance des établissements de recherche et d'enseignement supérieur ne pourraient être réalisées sans des financements plus importants et stables compte tenu de l'insuffisance des ressources consacrées aux universités publiques à Madagascar.

## BIBLIOGRAPHIE

- Aghion, P., Cohen, E. (2004). *Éducation et croissance*. Paris : Conseil d'Analyse Économique – La Documentation Française.
- Archer, R. (1976). *Madagascar depuis 1972 : la marche d'une révolution*. Paris : Éditions L'Harmattan.
- Banque mondiale (2001). Éducation et formation à Madagascar. Vers une politique nouvelle pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Un résumé des principaux défis. *Série Développement Humain de la Région Afrique*, septembre.
- Banque mondiale (2014). Opportunités et défis pour une croissance inclusive et résiliente : recueil de notes de politique pour Madagascar. *Série Développement Humain de la Région Afrique*, mai.
- Bloom, D., Canning, D., Chan K. (2006). *L'enseignement supérieur et le développement économique en Afrique*. Banque mondiale, Secteur du développement humain Région Afrique.
- Cabanes, R. (2001). *La science en Afrique à l'aube du 21<sup>ème</sup> siècle*. Paris : Institut de recherche pour le développement.
- Darreau, P. (2003). *Croissance et politique économique*. Bruxelles : Éditions De Boeck Université.
- Duru-Bellat, M. (2011). Éduquer plus ou éduquer mieux. in : *Eduquer et Former*. Éditions Sciences Humaines.
- Fabre, M.-H. (1962). L'enseignement supérieur à Madagascar. *Conférence sur l'avenir de l'enseignement supérieur en Afrique – UNESCO*.
- Fournier, M. (2011). Éduquer plus ou éduquer mieux. in : *Eduquer et Former*. Auxerre : Éditions Sciences Humaines.
- Gaillard, J., Gaillard, A.-M. (2009). Développement et renforcement des capacités de recherche scientifique à Madagascar. Une évaluation de l'impact des activités de la Fondation Internationale pour la Science (IFS) à Madagascar (1974–2008). *Études d'Impact des activités de la Fondation Internationale pour la Science*.
- Goguel, A.-M. (2006). *Aux origines du mai malgache. Désir d'école et compétition sociale 1951–1972*. Paris : Karthala.
- Guimont, F. (1997). *Les étudiants africains en France (1950–1965)*. Paris : Éditions L'Harmattan.
- Horace, G. (1990). Le système éducatif malgache en voie de redressement. *Madagascar Océan Indien*, (2), 92–106.
- Lucas, R. (1988). On the Mechanics of Economic Development. *Journal of Monetary Economics*, 22(1), 3–42.
- Masinda, M.T. (2006). Les collaborations université-industrie en Afrique. *Revue de l'enseignement supérieur en Afrique*, 4(3), 55–68.
- Ministère de l'éducation nationale (2008). *Rapport national sur le développement de l'éducation à Madagascar*. 48<sup>ème</sup> session de la Conférence Internationale de l'Éducation.
- Ministère de l'État chargé de l'économie et de l'industrie (2011a). Enquête périodique auprès des ménages 2010. *Policy Brief*, janvier.

- Ministère de l'État chargé de l'économie et de l'industrie (2011b). *Enquête périodique auprès des ménages 2010*, août.
- Ministère de la Population, de la Condition Féminine et de l'Enfance, Ministère de l'Enseignement Secondaire et de l'Éducation de Base, Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, Ministère de l'Enseignement Supérieur (2001). *Rapport national sur le développement de l'éducation*. 46<sup>ème</sup> session de la Conférence Internationale de l'Éducation, Bureau International d'Éducation.
- Mungala, A. (2003). *Rapport de la mission d'évaluation des ENS (Ecole normale supérieure) – Madagascar : Évaluation des ENS en vue de leur renforcement en tenant compte des informations fournies sur les politiques et les priorités du pays*. UNESCO, février.
- Pigalle, F. (1994). *Investissement en capital humain et croissance économique*. Limoges : Thèse.
- Programme des Nations Unies pour le développement (2006). *Rapport national sur le développement humain Madagascar 2006. Les technologies de l'information et de la communication et développement humain*.
- Programme des Nations Unies pour le Développement (2010). *Rapport sur le développement humain 2010. La vraie richesse des nations : Les chemins du développement humain*. Édition du 20e anniversaire du RDH.
- Pôle de Dakar (2008). Réforme de l'enseignement supérieur en Afrique : Éléments de cadrage. *Analyse sectorielle de l'éducation*. UNESCO-BREDA, novembre.
- Quenum, C.V.C. (2008). *Financement public des systèmes éducatifs et croissance économique dans les Pays en Voie de Développement : cas des pays de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)*. Université de Bourgogne.
- Reynaud, P.-L. (1964). *La psychologie économique*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Roubaud, F. (1999). Education et ajustement structurel à Madagascar. *Revue Autrepart*, (1), 81–100.
- Sauvy, A. (1962). La République de Madagascar : Population, économie et perspectives de développement. *Population*, 17(3), 443–458.
- Spence, M. (1973). Job Market Signaling. *The Quarterly Journal of Economics*, 87(3), 355–374.
- Sveiby, K.E. (2000). *Knowledge Management. La nouvelle richesse des entreprises. Savoir tirer profit des actifs immatériels de la société*. Paris : Maxima.
- Tedga, P.J.M. (1988). *L'enseignement supérieur en Afrique noire francophone : la catastrophe ?* Éditions L'Harmattan – PUSAF.
- Tilburg, P. van (2002). L'enseignement supérieur : Moteur du changement ou reflet des tendances. *Politique et gestion de l'enseignement supérieur*, 4(2), 9–28.



**Summary:** This paper aims to contribute to the reflections on the expansion and the role of higher education in Africa. We analysed the evolution of the total number of students in Madagascar since the 1960s, period during which the education institutions obtained university status. Statistics show an important increase of students enrolled in public higher education institutions. Political, demographic, social and economic factors explain this massification. This study examines the effects of this increase of the number of students in the country. It has negative effects on the quality of education. Public universities play a major role in the professional integration of young people. It contributes to the training of human resources that national economy needs. Universities are a development tool through the improvement in the overall education and qualification level of the population.

**Keywords:** development; education; Madagascar; human resources; university

**Streszczenie:** Niniejsze opracowanie stanowi przyczynek do refleksji nad rozwojem i rolą szkolnictwa wyższego w Afryce. Analizie poddano wzrost całkowitej liczby studentów w uniwersytetach państwowych na Madagaskarze od 1960 r., od kiedy to ośrodki szkolnictwa wyższego uzyskały status uniwersytecki. Statystyki wskazują ogólnie na wzrost liczby personelu. Czynniki polityczne, demograficzne, socjologiczne i gospodarcze przyczyniły się do procesu umasowienia ośrodków uniwersyteckich. Zanalizowano również skutki zwiększenia liczby studentów w kraju, które negatywnie wpłynęły na jakość kształcenia. Publiczne szkolnictwo wyższe odgrywa kluczową rolę w zawodowej integracji młodych ludzi i faktycznie uczestniczy w kształceniu zasobów ludzkich potrzebnych dla narodowej gospodarki. Podnosząc średni poziom wykształcenia i kwalifikacji ludności, uniwersytety mogą stanowić narzędzie służące do rozwoju gospodarczego i społecznego.

**Słowa kluczowe:** rozwój; edukacja; Madagaskar; zasoby ludzkie; uniwersytet